



Porte-parolat
Service de communication régionale

COMMUNIQUE DE PRESSE

Opération de contre-minage à Dunkerque (59)

Des blocs historiques de défense côtière, pouvant contenir des charges explosives, ont été découverts début février 2017 sur la plage de Malo-Terminus (59).

Compte tenu de leur dangerosité, ces engins explosifs seront neutralisés à l'occasion d'une opération de contre-minage qui sera réalisée par les plongeurs-démineurs de la Marine nationale (Groupe de plongeurs-démineurs de la Manche – GPD Manche).

L'opération de contre-minage aura lieu les mardi 18 et mercredi 19 avril 2017 de 8h00 à 16h30.

En cas de nécessité, il sera possible d'intervenir également le jeudi 20 avril 2017.

Cette opération s'articulera selon les modalités suivantes :

- L'opération nécessitera la mise en place d'un périmètre de sécurité édicté par arrêté préfectoral et assuré en coordination avec les forces de sécurité locales et nationales :
 - le premier, de 160 mètres, dit « d'évacuation », qui imposera l'évacuation des occupants des habitations situées à l'intérieur de ce périmètre où les plongeurs-démineurs interviendront sur les blocs de défense ;
 - le second, 800 mètres, dit « de mise à l'abri », qui imposera un confinement de l'ensemble de la population vivant à l'intérieur de ce périmètre où les plongeurs-démineurs interviendront sur les blocs de défense.
 - à l'intérieur de ce périmètre toute circulation pédestre, automobile, aérienne et maritime est interdite. Les volets des habitations devront être fermés et les fenêtres rester ouvertes.
- Côté mer, la sécurité du plan d'eau sera assurée par un navire de la Gendarmerie maritime, la navigation dans la zone des 800 mètres impactée sera interdite. Un avis urgent aux navigateurs (AVURNAV) sera également émis par la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord en vue d'informer les usagers de la mer. La police nationale positionnera également sa brigade de sûreté portuaire en sécurisation.
- En complément, le camping municipal de la Licorne ainsi que son parking, le parc du Vent seront fermés pour des raisons de sécurité.
- Un Poste de Commandement Opérationnel (PCO), placé sous l'autorité d'Eric Etienne, sous-préfet de l'arrondissement de Dunkerque, sera activé les mardi 18 et mercredi 19 avril en sous-préfecture. Il associera le groupe des plongeurs-démineurs, le service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile (SIRACEDPC) de la préfecture du Nord, la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Nord, la police nationale, les sapeurs-pompiers et les villes de Dunkerque et de Leffrinckoucke, le syndicat intercommunal des Dunes de Flandre et le centre hospitalier de Dunkerque le cas échéant.

Un accueil sera organisé dans les établissements municipaux et un dispositif est prévu pour les personnes fragiles.

Les habitants qui le souhaitent pourront être accueillis entre 8h00 et 16h30 à la :

- maison de quartier du Méridien, 181 rue de Cambrai à Malo-les-Bains, tél. : 03 28 59 69 51
- maison de quartier de la Tente Verte, 61 rue de Verdun à Rosendaël, tél. : 03 28 59 69 43

- maison pour tous de Leffrinckoucke, 374 rue du Général Catroux, tél. : 03 28 69 44 52
- bibliothèque municipale de Malo-les-Bains, 122 avenue de la Mer , tél. : 03 28 69 44 52
- bibliothèque municipale de Leffrinckoucke, à la mairie, tél. : 03 28 51 41 9

Un dispositif prévu pour les personnes fragiles :

Les personnes dépendantes, malades, handicapées ou devant bénéficier de soins à domicile sont invitées à se rapprocher dans les meilleurs délais du Centre hospitalier de Dunkerque (03 28 28 59 00, demander le secrétariat des urgences).

Préfecture du Nord
Service régional de la communication interministérielle
03 20 30 52 50
mél. : pref-communication@nord.gouv.fr
www.nord.gouv.fr - facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59

Lieutenant de vaisseau Pierre-Joachim Antona
Préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord
porte-parole
02 33 92 65 09 - 06 74 94 20 94
communication@premar-manche.gouv.fr
twitter : [@premarmanc](https://twitter.com/premarmanc)